

Commune de Mérenvielle (31530)
LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE 2021
BUDGET PRIMITIF 2021

Pour l'année **2021**, les taux d'imposition communaux sont **identiques à l'année 2020** soit :

- Pour la **taxe foncière sur le Bâti**, taux communal de **20,50 %** auquel s'ajoute désormais **21,90%** pour la part perçue précédemment par le Conseil départemental de Haute-Garonne, soit un total de **42,40%** ;
- Pour la **taxe foncière sur le Non-Bâti**, **89,59%**.

Précision : à part de 2021, les communes ne votent plus pour la Taxe d'Habitation.

Les taux pour la **Communauté de communes de la Save au Touch (CCST)** sont eux aussi identiques à 2020 : **TH 10,21%**, **TFNB 5,40%**, **TOM 14,39%**.

LE FONCTIONNEMENT GENERAL DES SERVICES

Recettes prévisionnelles de fonctionnement :	427 385,63 €
Résultats de fonctionnement reporté (exercices antérieurs) :	96 187,97 €
TOTAL Recettes prévisionnelles :	523 573,60 €
Dépenses prévisionnelles de fonctionnement :	498 573,60 €
Virement à la section d'investissement :	25 000,00 €
TOTAL Dépenses prévisionnelles :	523 573,60 €

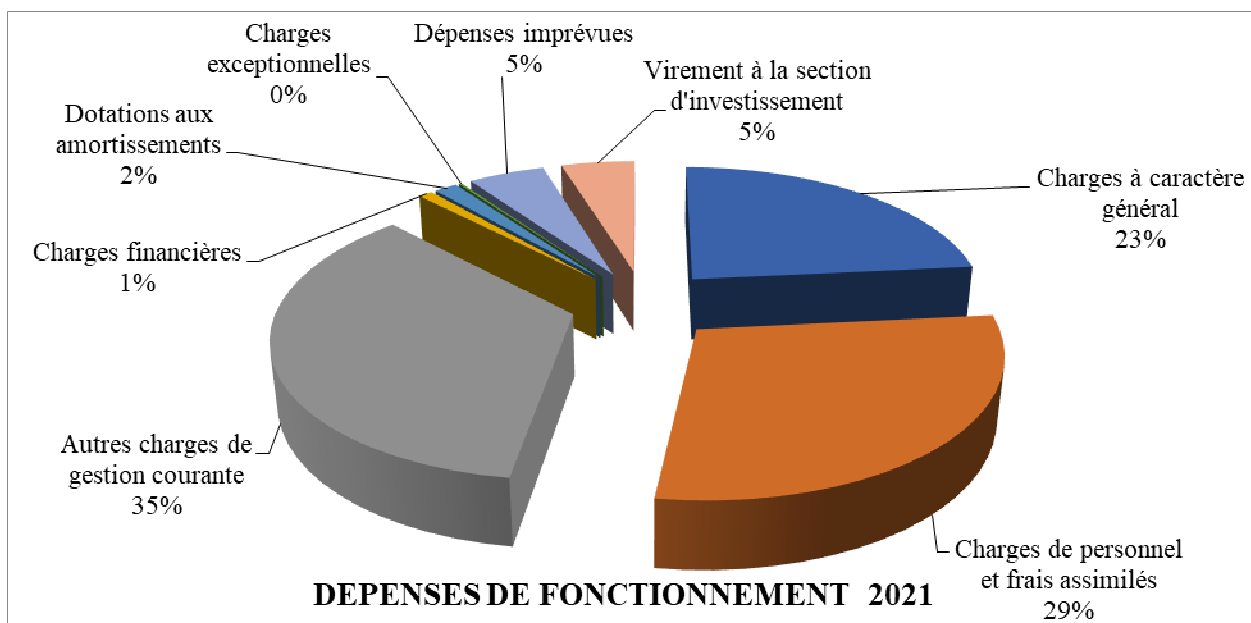
▪ **En Dépenses :**

Les **charges à caractère général** sont en augmentation de 9 300 €, soit plus 8,20 % principalement : entretien de terrains, de bâtiments, entretien de voirie, honoraires, autres dépenses.

Les **charges de personnel** sont en augmentation de 4 800 € soit 3,28 % elles prennent en compte les augmentations réglementaires du personnel titulaire et non titulaire, du régime indemnitaire, des charges sociales et de prévoyance afférentes.

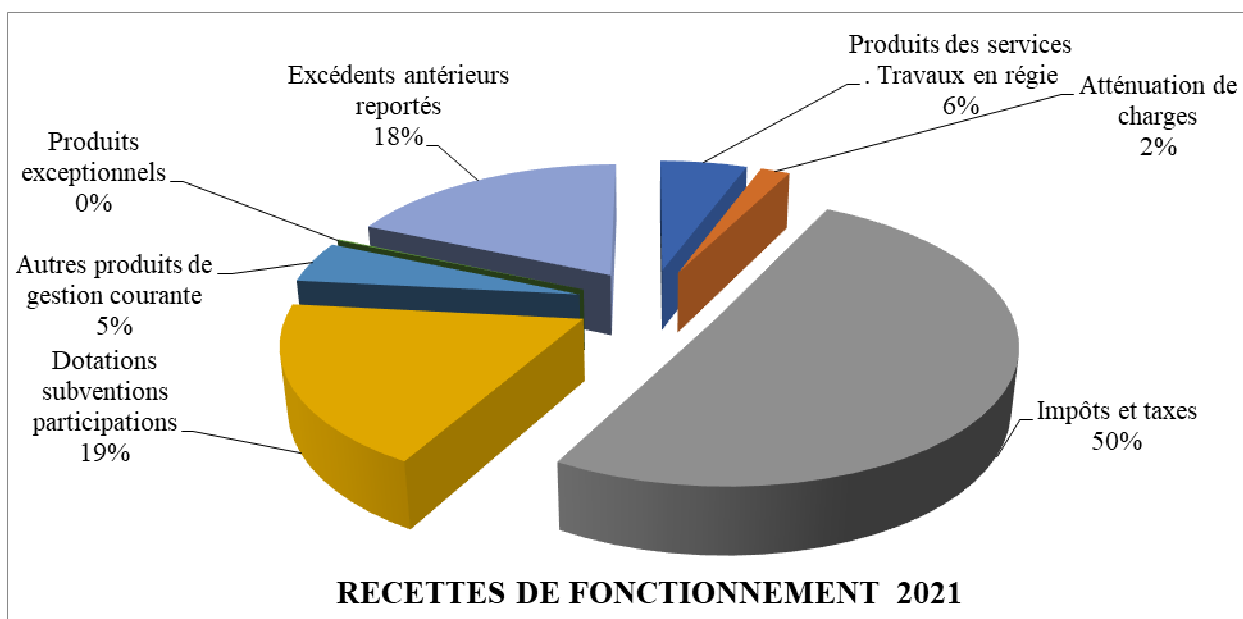
Les **autres charges de gestion courante** sont en augmentation de 750 € soit 0,40 %. Les autres dépenses comprennent la participations au SIVOM pour 160 000 € en incluant la part communale pour le fonctionnement de la crèche, les autres organismes de regroupement, les autres dépenses sont les subventions aux associations (3 288 €), les indemnités d'élus (8 000 €), les intérêts des emprunts (4 800 €).

PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES :	2021	%
Charges à caractère général	122 660,00 €	23,4%
Charges de personnel et frais assimilés	151 200,00 €	29,9%
Autres charges de gestion courante	185 238,00 €	35,4%
Charges financières	4 800,00 €	0,9%
Dotations aux amortissements	7 818,92 €	1,5%
Charges exceptionnelles	1 000,00 €	0,2%
Dépenses imprévues	25 856,68 €	4,9%
Virement à la section d'investissement	25 000,00 €	4,8%
Total Dépenses :	523 573,60 €	



▪ **En Recettes**

PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES :	2021	%
Produits des services	29 650,00 €	5,7%
Travaux en régie	10 000,00 €	1,9%
Impôts & taxes	264 566,00 €	50,5%
Dotations, subventions & participations	97 246,97 €	18,6 %
Autres produits de gestion courante	25 200,00 €	4,8 %
Produits exceptionnels	722,66 €	0,1 %
Excédent antérieurs reportés	96 187,97 €	18,4 %
Total Recettes :	523 573,60 €	



LES INVESTISSEMENTS

LES DEPENSES		LES RECETTES	
Déficit d'investissement	0,00 €	Excédent d'investissement	49 084,99 €
Remboursement de la dette en capital	16 800,00 €	Ressources propres	10 408,15 €
Amortissement subvention d'investissement	222,66 €	Autofinancement	50 000,00 €
Immobilisations incorporelles (frais d'études)	1 000,00 €	Subventions d'investissement	0,00 €
Achats matériel, mobilier, informatique	6 000,00 €	Emprunts	0,00 €
Travaux bâtiments communaux	64 000,00 €	Virement de la section de fonctionnement	25 000,00 €
Aménagement cimetière	2 000,00 €	Amortissements	7 818,92 €
Achat de terrains et bâti	28 000,00 €		
Travaux de réseaux	17 000,00 €		
Dépenses imprévues	7 289,40 €		
Total	142 312,06 €	Total	142 312,06 €

